

## Texte action CSA de Nice

Vendredi 15 novembre-Cuers

Les guerres qui s'éternisent et l'élection de Donald Trump aux États-Unis n'envisagent rien de bon sur le respect des droits humains. Dans ce contexte, les extrêmes droites progressent. Leurs idées sont largement diffusées.

De même, les dérèglements climatiques ne peuvent plus être niées. Le SNES-FSU doit appeler à soutenir et diffuser les actions menées par nos partenaires. Nous devons inciter nos S1 à communiquer régulièrement sur ces questions pour une prise de conscience collective qui mènera à des actions collectives. Nous devons soutenir toutes les actions prises par le collectif AES, et en tant que syndicat national, nous devons relayer plus systématiquement les infos de la FSU. Beaucoup de collègues n'ont pas le réflexe d'aller sur le site FSU.

Les suppressions d'emplois par milliers depuis des années dans les trois versants de la fonction publique ont considérablement dégradé les conditions de travail. Les agents sont à bout, 4 000 postes d'enseignants sont menacés d'être supprimés l'an prochain alors que le manque de personnels dans l'éducation nationale, et notamment de remplaçants, pénalise déjà les élèves. L'École publique paye un lourd tribut aux économies annoncées par Michel Barnier. C'est même l'Éducation nationale qui contribue le plus aux suppressions de postes annoncées dans la Fonction publique. Dans une École en crise, qui n'arrive pas à recruter et à mettre un professeur devant chaque classe à la rentrée et tout au long de l'année, qui a les classes les plus chargées d'Europe sur le niveau collège, ce budget est à la fois une provocation mais aussi une décision irresponsable qui sacrifie l'avenir : gel du point d'indice, suppression de la GIPA... En revanche, le gouvernement fait le choix de préserver des millions, voire des milliards pour le Service National Universel, même si dans le projet de loi de finances (PLF) 2025, le budget alloué au SNU marque une baisse, passant de 160 millions à 128 millions d'euros. En conséquence, le dispositif qui pouvait cibler 80 000 volontaires en 2024, ne serait plus en mesure d'en accueillir que 66 000, il n'en demeure pas moins un gadget coûteux et révélateur de la volonté du gouvernement de mettre la jeunesse au pas, pour les uniformes, pour le Pacte (qui n'est pas de la revalorisation) : les choix du gouvernement sont clairs !

En pleine discussion budgétaire, le gouvernement a cherché de nouvelles victimes de sa politique austéritaire. Sa cible est toute trouvée et le « fonctionnaire-bashing » est lancé. Pétri de poncifs stigmatisants et humiliants, le ministre de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian, qui a déjà montré l'étendue de son talent au ministère du Logement, excelle. « *Il y a urgence à lutter contre l'absentéisme des fonctionnaires.* » Il faut d'abord rappeler à ce sinistre ministre que l'on ne parle pas d'absentéisme, c'est-à-dire de jour de congé indu ou de journée de travail « séchée » comme au collège, mais bien d'arrêt maladie. Or, une étude de la DGAFP de 2019 donne des chiffres très clairs : les enseignant·es sont moins absent·es que les salariés du privé ! En imposant 3 jours de carence aux fonctionnaires, Guillaume Kasbarian vise à aligner les fonctionnaires sur le pire du privé ! Il dépasse toutes les bornes en faisant passer l'indemnisation des congés pour maladie de 100 à 90 %, ouvrant ainsi la généralisation à l'ensemble des salariés.

Malgré les déconvenues et l'opposition du monde éducatif, Anne Genetet persiste. La nouvelle ministre de l'Éducation nationale a présenté, ce mardi 12 novembre, le second acte du « choc

des savoirs », en référence au plan annoncé en décembre 2023 par Gabriel Attal. Pas de changement de cap, donc, mais de nouvelles échéances qui s'étalent jusqu'à juin 2027, date retenue pour l'application de l'une des mesures les plus décriées : l'obligation d'obtenir son brevet des collèges pour passer en seconde. Une première dans l'histoire de l'examen, qui n'a jamais tenu un rôle aussi décisif depuis sa création en 1947. Les élèves qui n'obtiendront pas leur brevet « *iront vers une voie plus professionnalisante telle que la 1ère année de CAP* » ou « *entreront pendant une année en « prépa seconde » afin de réussir le lycée en quatre ans* », annonce la ministre de l'Éducation nationale.

Autre mesure phare de la première mouture du « choc des savoirs » à être maintenue : les « groupes de niveaux », qui ont été renommés « groupes de besoin ». Nous savons aujourd'hui, de façon certaine, que dans les établissements où il n'a pas été possible de s'opposer ou de désamorcer la réforme, des collègues subissent la double, voire la triple, peine : des classes où il est plus difficile de travailler, une désorganisation accrue, des pressions pour pallier la désorganisation. L'actuelle locataire de la rue de Grenelle annonce cependant une extension moins large que prévue. Mis en place cette année en classe de 6e et 5e, ils ne seront que partiellement étendus l'an prochain en 4e et 3e. « *Une heure par semaine, soit en maths, soit en français* », sera ainsi mise en place. « *Les élèves les plus en difficulté seront dans des effectifs réduits* », a-t-elle ajouté. Enfin, elle a également annoncé une épreuve de mathématiques en Première, ce qui est une fausse nouveauté puisqu'elle existait déjà dans le projet Attal. Cette opération d'affichage masque les vrais problèmes et ne permet en rien de les résoudre : ce sont encore et toujours près de 50% des élèves de Seconde poursuivant en voie générale qui n'auront pas un enseignement complet de mathématiques sur la totalité des 3 années du lycée. Avant la réforme, ils étaient 14% dans ce cas...

Enfin, les retraités sont également les cibles de ces économies budgétaires. Alors que 2 millions de personnes âgées sont sous le seuil de pauvreté, Laurent Wauquiez, président du groupe Droite républicaine (ex-LR) à l'Assemblée, s'est targué, lundi 11 novembre, d'être parvenu à trouver un compromis avec le gouvernement sur le sujet de la revalorisation des retraites. Mais le fond du problème reste sur la table. Dans le cadre de l'examen de son projet de loi de financement de la Sécurité sociale, le gouvernement Barnier avait proposé de décaler de six mois la revalorisation des pensions, en plaidant en faveur d'une économie d'environ quatre milliards d'euros. Une mesure catastrophique, qui fait perdre six mois de revalorisation aux retraités. Si le report honteux au mois de juin n'aura finalement pas lieu, la mesure annoncée par Laurent Wauquiez conduirait les plus précaires à perdre tout de même 6 mois de rattrapage sur la moitié de l'inflation et les autres à perdre complètement cette moitié. Une situation d'autant plus problématique que, dans une note publiée fin octobre 2024 consacrée au pouvoir d'achat des salariés, l'Insee rappelait que les Français subissaient une « *inflation encore forte (+ 4,9 % en 2023, après + 5,2 % en 2022)* ». Les retraités en paient directement les frais. Le dernier ajustement des pensions a eu lieu au premier janvier 2024, avec une augmentation de 5,3 %. Mais au total, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % depuis 2017, l'année de l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Élysée. Durant les mêmes années, la hausse moyenne des prix a été de 19,5 %, selon l'Insee.

Les idées masculinistes progressent également en France, avec une banalisation des violences faites aux femmes. Le nombre de féminicides, autre soi-disant 'grande cause' de ce gouvernement, n'a pas diminué, faute de moyens alloués à cette cause. Le SNES-FSU fera tout pour que la journée de mobilisation contre les violences faites aux femmes soit une réussite.

Action :

- *Samedi 23 novembre dans le 06 (14h place de la Libération à Nice) et lundi 25 novembre dans le 83 (18h Palais de justice à Toulon) soit une réussite.*
- *Grève 5 décembre*
- *A l'issue de cette première journée, le SNES-FSU consultera les collègues pour envisager les meilleures modalités de poursuite du mouvement.*
- *Le 3 décembre, à l'appel du G9, aura lieu une mobilisation pour l'annulation du gel des pensions et une revalorisation à la hauteur de l'inflation. Le SNES-FSU appelle à signer la pétition et les retraité-es à manifester dans les départements.*

*Votants : 24*

*Abst :0*

*NPPV :0*

*Contre :0*

*Pour :24*